

## INTITULE DE LA FORMATION

### « Mettre en place sa démarche RSE dans le secteur du Tourisme »

**Durée totale de la formation :** 14 heures – 4 modules de 3h30

**Lieu :** En Visio sur Zoom – **Dates :** A définir

**Nb de participants maximum à la formation :** 10 - **Intervenant :** Christophe BONNAFOUS

**Budget de la formation :** 750 € HT (adhérents APST / EdV / ATR / ATD) – 950 € HT (non adhérents)

#### **Public concerné :**

Dirigeants d'agences de voyages, de tour opérateurs, Agents de voyage, Chefs de produits, Responsables qualité, Services client, RH, Communication, membres ATR, membres ATD

#### **Pré requis :**

Avoir une connexion internet

#### **Objectifs de la formation :**

- S'initier aux indispensables de la RSE (définitions et enjeux)
- Les principes de la RSE
- Elaborer une stratégie RSE
- Concevoir un plan d'actions

#### **Moyens techniques et outils mis à disposition :**

Formation animée en Visio sur Zoom sous forme de classe virtuelle

Accès à l'espace formation du site

#### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Apports théoriques animés en formation à distance en salle virtuelle - Support formateur partagé - Support de formation envoyé par mail

Pédagogie active et participative. Etudes de cas débriefées et corrigées avec le formateur.

Supports d'autodiagnostic RSE remis

Temps Questions / réponses à la fin de chaque module

#### **Moyens d'évaluation des acquis mis en œuvre :**

Questionnaire d'attentes individuelles envoyé par mail avant la formation

Test de connaissances d'entrée en formation

Validation des acquis : Réalisation du plan d'actions et mise en place de sa stratégie

Envoi d'une évaluation de la formation / Remise d'une attestation de formation

## INTITULE DE LA FORMATION

### « Mettre en place sa démarche RSE dans le secteur du Tourisme »

#### **Introduction (30min) :**

Présentation de l'environnement Zoom, de la formation (objectifs, programme et organisation), du formateur et tour de table des participants. Réalisation et Débriefe du test de positionnement pour atteinte des objectifs.

#### **MODULE 1 (3h) : Développement Durable et RSE**

Naissance du concept

Rappels de quelques définitions et des enjeux

Données réglementaires France et Europe

Systèmes de Management et Labels

#### **MODULE 2 (3h30) : Points clés et principes de la Responsabilité Sociale des Entreprises**

Prise en compte des parties prenantes

Indicateurs de performance

RSE et innovation

Politique d'achats responsables

Rôle des Ressources Humaines

Communication et RSE

#### **MODULE 3 (3h30) : Elaboration d'une stratégie RSE - partie 1**

Outils et étapes - Iso 26000 : outil de référence

Réalisation de diagnostic - Définition des enjeux

Poser une vision - Choisir des engagements

#### **MODULE 4 (3h30) : Elaboration d'une stratégie RSE - partie 2**

Concevoir un Plan d'actions RSE

Mettre en place une organisation

Evaluer les résultats

Former et impliquer les parties prenantes internes / externes

#### **Contact :**

Pour obtenir des renseignements sur cette formation, merci de contacter Sylvie Da Silva par téléphone au 0178090605 ou par mail [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr)

#### **Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation :**

Pour vous inscrire à notre formation, merci de contacter avant le début de la formation : Sylvie Da Silva par téléphone au 0178090605 ou par mail [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr) pour obtenir votre bulletin d'inscription.

Complétez-le et envoyez-le par courriel à : [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr)

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons la convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 1 semaine avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

#### **Accessibilité aux personnes handicapées :**

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Sylvie Da Silva au 0178090605 ou par mail [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr)